

FORMATION CSE

Comité Social et Économique Volet Santé, Sécurité et Conditions de Travail



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- S'approprier les attributions et la réglementation régissant le CSE et la CSSCT.
- Contribuer à la protection de la santé physique et mentale des salariés, et à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail.
 - Devenir un acteur clé de la prévention.



Public concerné : Membres élus du CSE



Prérequis : aucun



Durée : 5 jours - 35h en présentiel



de 2 à 12 personnes maximum / session



Lieux de formation :

Site de Auch [dpt. 32]
Site de Fauillet [dpt. 47]
Dans vos locaux



Prix : 700 € HT / groupe / jour



Modalités : plan de développement des compétences, inscription libre
Délais d'accès : délai moyen de 15 jours



Intervenant : Formateur SOPREV



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Connaître les registres et les documents obligatoires.
- Connaître les principaux risques (RPS, risque routier, chute de hauteur,...).
- Savoir gérer des situations particulières (droit d'alerte, atteinte à la santé publique et à l'environnement,...).
- Comprendre les inspections de locaux ou de poste de travail.
- Être capable de communiquer avec les salariés.
- Savoir contribuer à la protection de la santé et à l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail.
- Être capable de réaliser des enquêtes relatives aux RPS ou pour analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Connaître les droits et les obligations du CSE et de la CSSCT.



MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes : Exposés interactifs, mises en situation, jeux de rôles.

Moyens : vidéoprojecteur, paperboard, livrets et outils pédagogiques nécessaires à la formation.



LES +

Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire

ÉVALUATION : Evaluation à chaud de la formation au cours de la formation.
- Evaluation par QCM en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE : Attestation de fin de formation



MAINTIEN DES CONNAISSANCES

La formation est renouvelable tous les 4 ans à chaque élection.



PROGRAMME

1 PRÉSENTATION

- Formateur/Stagiaires
- Attentes des stagiaires

2 FONCTIONNEMENT DU CSE ET DE LA CSSCT

- Posture en tant que membre représentant du personnel
- Protocole d'accord préélectoral
- Les représentants de proximité
- Composition
- Heures de délégation
- Réunions
- Ordre du jour
- Le Conseil d'entreprise
- Les spécificités dans les entreprises de 11 à 49 salariés
- Obligations de l'employeur
- Délégation de pouvoir
- Responsabilités pénales et civiles
- Délit d'entrave
- Expertise

3 ACTEURS INTERNES ET EXTERNES DE LA PRÉVENTION

- Relation avec les acteurs de la prévention (inspection du travail, CARSAT, SPST,...)

4 ATTRIBUTIONS DU CSE

- Présentation des réclamations individuelles et collectives
- Compétences en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes
- Droit d'alerte en cas de danger grave et imminent

5 COMMUNIQUER AVEC LES SALARIÉS ET DES TIERS

- Moyens de recueil des opinions ou des avis des salariés
- Présentation et explication de ses missions
- Présentation et explication de la prévention des risques

6 MISSIONS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Inspections des locaux, des postes de travail
- Analyse des risques professionnels (RPS, risque routier, chute de hauteur, chute de plain-pied,...)
- Propositions d'actions de prévention
- Enquêtes pour analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles :
- Recueil des informations
- Méthode de l'arbre des causes
- Proposition de solutions
- Gestion des situations de danger grave et imminent
- Gestion des situations d'atteinte à la santé ou à l'environnement
- Proposition d'actions de prévention du harcèlement moral, du harcèlement sexuel et des agissements sexistes

7 EVALUATIONS DES RISQUES ET AMÉLIORATIONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Distinction entre danger et risque
- Le vocabulaire de la prévention
- Document unique
- Pénibilité
- Formation
- QVCT
- RPS

8 OUTILS ET MOYEN DU CSE

- Recherche d'informations, d'outils, de méthodes nécessaires aux missions
- Recherche en autonomie des évolutions législatives et réglementaires
- Utilisation du DUERP et du PAPRIAPACT pour mener des actions de prévention
- Les documents à disposition ou à transmettre au CSE
- Le passeport de prévention

9 PRATIQUE

- Analyse des risques
- Méthodologie du recueil d'informations (ITAMAMI, 5M, QQQQCCP)
- Analyse des situations de travail
- Enquêtes accident du travail ou maladie professionnelle
- Rédaction de comptes-rendus d'inspections ou d'enquêtes
- Elaboration d'un ordre du jour
- Elaborer un avis sur des sujets de santé et sécurité au travail

10 CONCLUSION DE LA SESSION

- QCM
- Bilan

Réf. CSE

FORMATION CSE

Comité Social et Économique Volet Santé, Sécurité et Conditions de Travail